

# Sémantique, syntaxe et forme casuelle : remarques sur la construction aider à qn en français romand

Autor(en): **Lüdi, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **40 (1981)**

PDF erstellt am: **20.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-31335>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Sémantique, syntaxe et forme casuelle

### Remarques sur la construction *aider à qn* en français romand

#### Introduction

On sait que la construction *aider à qn*, fréquente en français classique, est partiellement conservée dans le français parlé en Suisse romande, tandis qu'elle a pour ainsi dire disparu de l'usage de l'hexagone. On verra dans ce phénomène une nouvelle preuve de l'archaïcité du français romand<sup>1</sup>. Plutôt que de décrire l'extension du phénomène, ce qui aurait rendu nécessaire une enquête qui dépassait nos moyens, nous avons tenté d'expliquer cet archaïsme. Il s'est alors avéré qu'en accumulant les causes «extérieures» – marginalité géographique, séparation politique, substrat franco-provençal, contact avec l'allemand – on restait, pour ainsi dire, à la surface du problème. Pour bien comprendre la résistance contre le tour *aider qn*, il faut en effet tenter de découvrir les raisons profondes qui ont amené le français standard à préférer la construction directe au régime indirect. Ajoutons que la vacillation entre *adjutare alicui* / *aliquem* remonte au vieux latin. Le latin classique avait préféré l'accusatif, mais le datif se retrouve en latin vulgaire<sup>2</sup>. L'hypothèse est alors permise qu'il ne s'agit nullement d'un phénomène d'ampleur régionale, mais du symptôme d'un conflit plus général entre les diverses forces sous-jacentes qui gouvernent le choix du régime du verbe. L'explication de *aider à qn* en français romand devra par conséquent passer par des considérations plus générales sur les relations entre les actants et les formes casuelles.

#### Les emplois de *aider à qn*

A en croire Maurice Grevisse, notre tour «était de beaucoup le plus usité chez les auteurs classiques, surtout quand *aider* était complété par un infinitif avec *à*»<sup>3</sup>. Voici deux exemples de cet emploi :

... je m'inquiétai pour elle; et *lui aidant* à se soutenir:

Madame, lui dis-je, je ne vous laisserai point là (Marivaux, *Le paysan parvenu*)

Et je ne vois que vous qui le puisse arrêter,

Pour *aider à mon frère* à vous persécuter (Corneille, *Nicomède*)

Grammairiens et lexicographes ont voulu faire une distinction entre *aider qn* (assister, secourir qn) et *aider à qn* (partager avec qn momentanément le travail, et surtout la

<sup>1</sup> Cf. PIERRE KNECHT, *Le français en Suisse romande: Aspects linguistiques et sociolinguistiques*, in: ALBERT VALDMAN (éd.), *Le français hors de France*, Paris 1979, p. 249-258, spécialement p. 251 s.

<sup>2</sup> FEWI, p. 34.

<sup>3</sup> MAURICE GREVISSE, *Problèmes de langage*, IV, Gembloux 1967, p. 287.

peine physique)<sup>4</sup>. Mais Grevisse a sans doute raison lorsqu'il insiste, Littré à l'appui, «qu'entre les deux tournures 'nulle différence n'est sensible'»<sup>5</sup>. Le choix entre *aider qn* et *aider à qn* n'est donc pas fonctionnel du point de vue sémantique; il ne sert ni à désambiguïser deux sens (sémèmes), ni à modifier différemment un même sens (sémème) de base. Cette observation rejoint nos propres résultats à propos de la vacillation entre *prier qn* et *prier à qn* en français préclassique<sup>6</sup>.

Selon les grammairiens, le tour *aider à qn* «est aujourd'hui à peu près hors d'usage»<sup>7</sup>, «tend à vieillir»<sup>8</sup>, «a aujourd'hui vieilli»<sup>9</sup> en français standard. Alors que de rares exemples se trouvent encore chez des auteurs provinciaux comme A. Suarès (Marseillais, 1868–1948), La Varende (Normand, 1887–1959), etc., la norme scolaire ne tolère plus la construction indirecte. Une petite enquête a révélé que la tournure est généralement jugée inacceptable par des locuteurs français cultivés. En français standard, *aider qn* a donc complètement évincé le régime indirect entre le début du 19<sup>ème</sup> et le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Si *aider à qn* survivait en français populaire, il le ferait de manière très discrète et n'a pas, à ce que je sache, retenu l'attention des observateurs.

En français romand, la tournure est encore bien vivante. Il est vrai qu'elle recule, sans doute sous l'influence de l'école, dans les documents écrits. Les résultats de Mlle Micheline Summerer, qui a dépouillé 2600 annonces de mariage tirées du quotidien lausannois *24 heures* des années 1900–1910, 1925–1930, 1950–1953 et 1975–1977<sup>10</sup>, sont révélateurs à ce sujet. Dans les trois premières tranches, on rencontre de nombreux exemples comme les suivants:

Employé de commerce (...) désire faire la connaissance d'une demoiselle ou dame aisée pouvant – dans un commun intérêt – *lui aider* à se créer situation indépendante. (11. 11. 27)  
Demoiselle commerçante avec avoir, aimerait connaître commerçant, 50–55 ans, catholique, pour *lui aider* et en vue de mariage. (12. 3. 52)

Aucun exemple de *aider à qn* ne s'est par contre trouvé dans la dernière tranche d'annonces. Hasard, majeure conformité des annonceurs aux normes scolaires ou intervention tacite du correcteur<sup>11</sup>? Les fichiers du *Centre de Dialectologie de l'Université de Neuchâtel* dirigé par le jubilaire contiennent peu d'exemples pour *aider non-*

<sup>4</sup> Cf. JOSEPH HANSE, *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, Amiens – Bruxelles 1949, p. 74.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, p. 289.

<sup>6</sup> GEORGES LÜDI, *Die Alternanz zwischen Dativ und Akkusativ bei «prier», «supplier», «requerir» im 15. und 16. Jahrhundert*, *VRom.* 37 (1978), 160–192.

<sup>7</sup> GREVISSE, *loc. cit.*

<sup>8</sup> HANSE, *loc. cit.*

<sup>9</sup> ADOLPHE THOMAS, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris 1956, p. 20.

<sup>10</sup> MICHELINE SUMMERER, *Les annonces de mariage au XX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de licence dactylographié, Université de Zurich 1980.

<sup>11</sup> Voir le vœu de l'Institut neuchâtelois, qui organisa en 1953 un cycle de conférences, ainsi qu'un débat public, consacré à la «défense du français»: «8b) que nos journaux redressent les incorrections qui se glissent trop souvent dans leur rubrique publicitaire» (*La langue française. Entretiens de Neuchâtel*, Neuchâtel 1954 (*Cahiers de l'Institut neuchâtelois* 4), p. 11.

pronominal<sup>12</sup>. On y trouve pourtant des exemples d'*aider à qn* dans la littérature, à la Radio et dans des commentaires spontanés de correspondants:

- Qui est-ce qui est tombé?
- M'zelle Marthe.
- Monsieur Chevalley la relève, il arrive pas!
- Monsieur Paul *lui aide*. (Josette Fonjallaz, *Le Chemin des Vignes*, 1973)

Elle m'a dit qu'elle ne savait pas ce qu'il fallait dire.

Je vais *lui aider*. (Radio Suisse romande, 1. 4. 1976)

Dans le parler régional, j'ajouterai le germanisme [sic] très répandu:

«aider à qn» (au lieu de aider qn) (témoignage de J.-J. Dubois, Cernier)

Tous ces exemples portent des marques évidentes du code parlé, d'une langue peu soignée, voire populaire. Cette appréciation est confirmée par les réponses des locuteurs romands interrogés sur l'acceptabilité de *aider à qn*. Il n'est donc sans doute pas permis de parler d'une sorte de «norme régionale». Il s'agit simplement d'une forte concurrence entre le tour «correct» et le tour jugé «populaire» – qu'on entend pourtant même dans la bouche de professeurs universitaires – en français parlé romand. N'ayant pas fait de sondage exhaustif, je ne peux pas me prononcer sur la fréquence exacte des deux formes.

### Germanisme ou francoprovençalisme?

En cherchant à expliquer la résistance du français romand contre la standardisation de *aider qn*, on pensera certes aux deux langues avec lesquelles le français en Suisse romande est ou a été en contact, le francoprovençal et l'allemand.

Après que j'eus, par inadvertance, cité hors contexte un exemple avec *lui aider* dans une conférence faite à Zurich, tout le monde imputa la «faute» à une interférence de l'allemand *jemandem helfen*. Cette explication est compréhensible de la part de professeurs enseignant le français à des germanophones. Des recherches récentes semblent pourtant indiquer que les choses sont bien plus complexes, même pour des apprenants de langue maternelle allemande. En effet, la construction *aider à qn* ne serait pas simplement imputable à une interférence; il y aurait plutôt concours de plusieurs causes tant intralinguales qu'interlinguales. Parmi ces causes figurerait, nous y reviendrons, une tendance des apprenants à choisir généralement *lui/leur* pour le complément animé<sup>13</sup>.

Si l'explication interlinguale est déjà douteuse pour les fautes de germanophones, elle est d'autant moins plausible pour la tournure en français romand quoi que puissent en dire les locuteurs romands eux-mêmes<sup>14</sup>. Vu l'ancienneté du tour *aider à*

<sup>12</sup> Je remercie M. Pierre Knecht de son aide précieuse.

<sup>13</sup> BERND KIELHÖFER – WOLFGANG BÖRNER, *Lernersprache Französisch. Psycholinguistische Analyse des Fremdsprachenerwerbs*, Tübingen 1979, p. 53ss. Cf. supra, p. 95s.

<sup>14</sup> Voir le témoignage de J.-J. Dubois cité plus haut et J. ATHOL HUNT, *Education and Bilingualism on the Language Frontier in Switzerland*, *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 1 (1980), 17–39, spécialement p. 30+37.

*qn* en français, il ne pourrait bien sûr s'agir que d'un soutien pour une des constructions françaises. Mais même là, de sérieuses réserves s'imposent. En effet, comme pour la majorité des régionalismes grammaticaux romands<sup>15</sup>, l'aire de diffusion de *aider à qn* s'étend aux provinces adjacentes. Le tour se retrouve jusque dans la région de Lyon<sup>16</sup>. Et la Suisse romande n'est pas et n'a jamais été bilingue. Faut-il alors croire à une irradiation du germanisme à partir de la frontière linguistique, véhiculée par des germanophones migrants dans une zone qui, sinon, ne présente que peu, voire point de germanismes; et ceci de plus pour un trait syntaxique alors qu'on sait que la syntaxe est particulièrement réfractaire aux influences interlinguales? Ceci est hautement improbable. On accordera par conséquent tout au plus à l'allemand une fonction adjuvante secondaire et ceci dans une partie seulement de l'aire de diffusion de *aider à qn*.

S'opposant dès 1953 à la «chasse aux régionalismes», Georges Redard observait pertinemment, à propos du «futur» *il veut pleuvoir*, que «c'est souvent le patois qui est responsable du 'germanisme' et non l'allemand»<sup>17</sup>. Personne n'a, à ce que je sache, expliqué *aider à qn* par le substrat francoprovençal. Pourtant, les conditions sont favorables:

- 1) Les aires de diffusion correspondent beaucoup mieux.
- 2) Le francoprovençal préfère la construction avec datif du latin vulgaire à celle du latin classique<sup>18</sup>. Le *Glossaire des patois francoprovençaux* d'Antonin Duraffour nous dit à ce propos: «Elle est si prépondérante que les quelques cas avec l'accusatif doivent être attribués à l'influence littéraire et que les cas douteux, où les pronoms sont identiques (1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> p.), peuvent être rangés sous 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> [sc. les entrées qui présentent la construction indirecte]»<sup>19</sup>.
- 3) A l'intérieur de la distribution du verbe *aider*, il faut sans doute aussi expliquer les sens non-réfléchis de *s'aider* (= donner un coup de main, s'efforcer) en français romand par le substrat francoprovençal:

Une jeune fille est demandée pour *s'aider* au ménage. (Feuille d'Avis de Neuchâtel, 30. 1. 1901)

Il a rempli deux verres.

– Il est bon, hein? ou quoi? Et peut-être que tu le reconnais, Farinet. *Tu t'étais aidé* à la faire ... dans le temps. (Ramuz, *Farinet*)

<sup>15</sup> Knecht, *op. cit.*, p. 252.

<sup>16</sup> Je remercie mon collègue Berrendonner de l'Université de Fribourg de cette information.

<sup>17</sup> *Langue française et patois*, in: *La langue française. Entretiens de Neuchâtel*, Neuchâtel 1954, p. 116–133, citation p. 130.

<sup>18</sup> «Das Verbum ist im altlt. Transitiv oder Intransitiv (mit Dativ), das klassische It. hat die erstere Konstruktion allein gelten lassen, während das vlt. die letztere bevorzugte. Die roman. Sprachen folgen im allg. dem kl. It. Nur das rum. schwankt. In Frankreich hat der Süden, bis etwa zur Linie Loiremündung – Südvogesen die vlt., der Norden die kl. Konstruktion» (FEW, I, p. 34).

<sup>19</sup> Paris 1969, p. 201.

- 4) Il est de même significatif que Duraffour cite pêle-mêle des exemples franco-provençaux, français et «hybrides», de *aider à qn* et que les rédacteurs du *Glossaire des patois de la Suisse romande* emploient très fréquemment notre construction dans la traduction française de leurs exemples.

Il va de soi que nous ne préconisons pas de voir dans *aider à qn* un calque du franco-provençal. Il s'agit bien d'un archaïsme français. Mais bien plus que l'allemand, le substrat francoprovençal pourrait avoir contribué à la conservation de cette construction dans une région de toute façon moins accessible aux tentatives centralisatrices<sup>20</sup>.

### Considérations formelles

Jusqu'ici nous avons fait comme si le vrai problème était la conservation de *aider à qn* en français romand. Ne faudrait-il pas plutôt expliquer la vacillation du latin d'abord, du français ensuite entre les deux régimes, montrer pourquoi le français – et le latin classique – ont opté pour le régime direct, rendre manifestes les forces qui entrent en jeu lors d'un tel choix ? D'ailleurs, *aider* n'est de loin pas le seul verbe à avoir changé de régime. «Un grand nombre de verbes flottent, comme à toutes les époques, entre l'emploi transitif et l'emploi intransitif [sc. transitif direct et transitif indirect/intransitif]», dit Brunot à propos du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>21</sup>. Et pour le XX<sup>ème</sup>, nous lisons chez Henri Bauche : «Les verbes ne gouvernent pas toujours, en LP [sc. langue populaire], les mêmes cas qu'en français. On ne saurait aujourd'hui établir des règles précises ; il n'y a encore actuellement que flottement et confusion»<sup>22</sup>. Pourtant, attention : Le manque de «règles» allégué par Bauche ne serait-il pas plutôt une absence de réglementation ? Car les locuteurs du français du XVI<sup>ème</sup> siècle aussi bien que ceux du français populaire, chaque fois qu'ils choisissent une forme casuelle, le font bien entendu selon les règles de leur grammaire mentale. S'il y a flottement, c'est donc que plusieurs tendances (règles) contradictoires entrent en conflit. Si nous pouvions montrer quelle règle ou système de règles est à la base du choix du régime direct pour *aider* et quelle force contraire soutient le régime indirect, nous aurions fait un pas décisif.

Il faut d'abord préciser un point. Souvent, un verbe permet plusieurs constructions auxquelles correspondent autant d'acceptions, c'est-à-dire de sémèmes différents, comme par exemple *bouger*/*bouger la table*, *tomber*/*tomber la veste*, etc. Nous ne nous intéressons pas à ces cas-là. Nous nous limitons en principe au cas où un seul et même

<sup>20</sup> Pour l'influence du substrat francoprovençal sur le français, voir encore CHRISTIAN RUBATEL, *Recherches sur les langues en contact, Etudes de linguistique appliquée* 21 (janvier-mars 1976), 20–32, spécialement p. 29, et FRANÇOIS VOILLAT, *Aspects du français régional actuel*, in : ZYGMUNT MARZYS (éd.), *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale* (Neuchâtel, 23–27 septembre 1969), Neuchâtel 1971, p. 216–241, spécialement p. 217.

<sup>21</sup> F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. II : *Le XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris (nouvelle édition) 1967, p. 437.

<sup>22</sup> HENRI BAUCHE, *Le langage populaire*, Paris 1920, p. 156.

sémème, avec une valence<sup>23</sup> bien déterminée – en l'occurrence il s'agit de verbes trivalents –, permet deux constructions différentes sans qu'il y ait de différence de sens :

prier qn/à qn de faire qqch	}	français préclassique
supplier qn/à qn de faire qqch		
requérir qn/à qn de faire qqch		
aider qn/à qn à faire qqch	}	français classique et romand
conseiller qn/à qn de faire qqch		
empêcher qn/à qn de faire qqch		
etc.		français populaire

On verra pourtant que, là même où un flottement s'observe dans l'emploi d'un sémème trivalent, l'explication peut résider dans une espèce de contamination par un sémème d'une autre valence.

Pour bien comprendre la fonction des formes casuelles – j'entends par là tout élément : morphème de cas, préposition, morphème positionnel, etc... qui sert à distinguer les actants –, il est utile de se détacher un instant des problèmes spécifiques de nos verbes. En français, quelques cas discutables de verbes (sémèmes) avalents et quadrivalents mis à part, il y a trois types de verbes : monovalents, divalents et trivalents. Admettons que les formes casuelles aient pour fonction de distinguer les actants sur un plan purement formel. En théorie, on aurait alors six formes casuelles : l'unique actant des verbes monovalents ( $a^1$ ), le premier et le deuxième actant des verbes divalents ( $a_1^2, a_2^2$ ) et les trois actants des verbes trivalents ( $a_1^3, a_2^3, a_3^3$ ). En réalité, il y en a moins. Georg Bossong postule d'ailleurs que toutes les langues ont tendance à réduire ce nombre par un «schéma accumulatif» à trois «formes casuelles primaires»<sup>24</sup>. C'est bien le cas en français où nous avons :  $a_1^1 = a_1^2 = a_1^3$  et  $a_2^2 = a_2^3$ . On peut représenter ces observations par le schéma 1. (voir page 91).

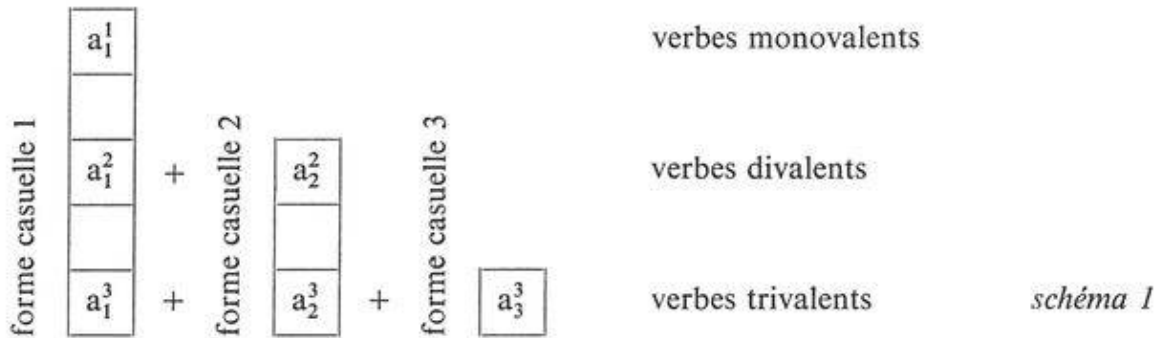
Il est évident qu'on retrouve ici les prime, second et tiers actants de Tesnière<sup>25</sup>, à condition

a) d'exclure pour le moment toute considération sémantique

<sup>23</sup> Nous appelons valence la faculté d'unités lexicales, en particulier de sémèmes verbaux, de maintenir dans leur dépendance un nombre déterminé de compléments, dont le «sujet». La valence indique donc le nombre de places vides que possède un sémème verbal et qui doivent ou peuvent être saturées par des *actants*. Valence et actants sont, à mes yeux, des phénomènes de la forme du contenu. Ils reflètent, mais sans qu'il y ait isomorphie, respectivement les arguments des fonctions propositionnelles et leur nombre, sur le plan de la substance du contenu. Pour plus de détails, je renvoie à mon étude de 1978 citée sous N 6 et surtout à GEORGES LÜDI, *Die semantische Valenz und ihre Beschreibung im Rahmen der Semanalyse*, in: R. KLOEPFER (Hrsg.), *Bildung und Ausbildung in der Romania. Band II: Sprachwissenschaft und Landeskunde*, München 1979, p. 53–70.

<sup>24</sup> Voir surtout GEORG BOSSONG, *Syntax und Semantik der Fundamentalrelation. Das Guarani als Sprache des aktiven Typus*, *Lingua* 50 (1980), 359–379, spécialement p. 360ss., avec des indications bibliographiques supplémentaires.

<sup>25</sup> LUCIEN TESNIÈRE, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris (2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, nouveau tirage) 1969, p. 107ss.



b) d'admettre que la relation entre la forme casuelle – par exemple le second actant – et la fonction syntaxique – de marquer l'argument  $a_2$  – n'est pas celle d'une correspondance absolue, mais plutôt d'une adjonction «par excellence», prototypique. Des déviations de ce schéma sont d'autant plus probables que la fonction des formes casuelles est foncièrement contrastive<sup>26</sup>. Dans un schéma divalent, le tiers actant peut donc aussi bien distinguer  $a_2^2$  de  $a_1^2$  que le second actant. Et d'autres prépositions serviront de forme casuelle à côté des second et tiers actants.

Revenons maintenant au groupe de verbes qui nous intéresse. Nous avançons l'hypothèse que l'une des tendances sous-jacentes gouvernant le choix de la forme casuelle se laisse directement dériver du schéma qui précède. Il s'agit d'une loi d'analogie qui s'exerce sur certains verbes trivalents qui permettent aussi la construction avec deux actants seulement. En étudiant la liste de verbes citée plus haut, il devient rapidement manifeste qu'il faut traiter séparément deux groupes d'exemples.

1. Considérons d'abord deux exemples du français populaire<sup>27</sup>:

fr. standard	Pierre empêche que Paul se marie. Pierre empêche <i>Paul</i> de se marier.
fr. populaire	Pierre empêche à <i>Paul</i> de se marier.
fr. standard	Pierre conseille Paul. Pierre conseille à <i>Paul</i> de se marier.
fr. populaire	Pierre conseille <i>Paul</i> de se marier.

On remarquera une tendance à construire parallèlement les expressions à deux et à trois actants et à choisir respectivement le second actant pour le complément qui apparaît déjà dans le schéma divalent, le tiers actant pour le complément qui ne figure que dans le schéma trivalent.

Cette analogie fonctionne malgré le fait qu'il s'agit évidemment de sémèmes différents, l'un divalent et l'autre trivalent. Une analogie purement formelle contrecarre

<sup>26</sup> Cf. JAKOB WÜEST, *Les expansions du verbe et leur classification*, in: G. COLÓN – R. KOPP (Éd.), *Mélanges offerts à Carl Theodor Gossen*, II, Bern/Liège 1976, p. 925–943, spécialement p. 939.

<sup>27</sup> Cf. HENRI BAUCHE, *loc. cit.*



ici, en français populaire, les règles plus complexes du français standard qui attribuent séparément un schéma actantiel à chaque sémème. Il existe bien entendu des contre-exemples. Ainsi par exemple: fr. populaire *Pierre apprend Paul à lire* (mais: \*Pierre apprend Paul), où l'on verra peut-être un cas d'hypercorrection ou alors une contamination selon R 4 (voir ci-dessous, p. 95), preuve que l'analogie formelle observée n'est qu'une des tendances du français populaire parmi d'autres.

2. Les cas où un flottement a été éliminé en français standard – *prier qn, aider qn, etc.* – s'expliquent par la même loi d'analogie, mais avec une différence importante: cette fois-ci il s'agit d'un seul et même sémème, trivalent, qui comprend un actant facultatif. Une règle semble en effet demander, en français moderne, que ce soit l'actant obligatoire (qui apparaît à côté du prime actant dans le schéma actantiel réduit) qui porte la marque du second actant:

Pierre demande *du pain* à Paul.

Pierre demande *du pain*.

\* Pierre demande à Paul.

Pierre aide *Paul* à se laver.

Pierre aide *Paul*.

\* Pierre aide à se laver<sup>28</sup>

Pierre supplie *Paul* de l'aider.

Pierre supplie *Paul*.

\* Pierre supplie de l'aider.

En conclusion, nous pouvons déduire de la série d'exemples citée deux tendances ou règles voisines, purement formelles:

R 1 Si un sémème trivalent possède, à côté du prime actant, un actant (nominal ou pronominal) obligatoire et un actant facultatif, c'est le premier qui prendra la forme du second actant.

R 1a Si un verbe possède, à côté d'un sémème trivalent, un sémème divalent à sens voisin, on distribuera les actants du schéma trivalent de façon à maintenir une analogie maximale entre les deux séquences de compléments.

Répetons, pour éviter des malentendus, que ces règles ne sont nullement absolues et qu'elles ne sont en plus jamais applicables de façon isolée, mais seulement en concours avec d'autres, souvent contraires.

<sup>28</sup> Je ne cacherai pas qu'avec *aider* on peut aussi former des phrases acceptables où le bénéficiaire de l'aide et quelquefois aussi la spécification de l'aide prêtée sont sous-entendus:

Tu peux aller au cinéma à condition d'aider [sc. la personne, connue, chargée de faire la vaisselle] à faire la vaisselle.

Si le mari, les enfants aident [sc. la femme/la mère, à faire le ménage], ça marche très bien.

(Radio Suisse romande 24. 11. 1975)

Tandis que ces exemples réalisent le sémème trivalent, d'autres emplois manifestent un sémème divalent, au sens légèrement différent:

Ces mesures pourront aider (= contribuer) au rétablissement de l'économie.

### Aspects sémantiques

On connaît mal le rôle exact de la sémantique et en particulier des fonctions actantielles dans le choix des formes casuelles. De plus en plus de chercheurs admettent aujourd'hui au moins une motivation sémantique partielle des schémas casuels<sup>29</sup>. C'est avec beaucoup de raison que Bossong insiste par exemple sur le fait que les mécanismes qui gouvernent la répartition différente des actants dans les langues du type accusatif, ergatif et actif sont inexplicables si l'on ne fait pas appel aux relations de base sémantiques<sup>30</sup>. Le cas de *aider à qn* peut peut-être contribuer à une meilleure compréhension de l'importance et des limites de la sémantique dans ce contexte.

Considérons pour commencer les phrases suivantes :

Pierre demande à Jean	de se relever.	Il le <i>lui</i> demande.
Pierre conseille à Jean	de se relever.	Il le <i>lui</i> conseille.
Pierre prie Jean	de se relever.	Il l'en prie.
Pierre aide Jean	à se relever.	Il l'(y) aide.
Pierre apprend à Jean	à se relever.	Il le <i>lui</i> apprend.

On admettra que les rôles joués par *Pierre*, *Jean* et *se relever* dans les cinq procès sont tout au moins comparables. Il en résulte un manque d'isomorphie entre le rôle assumé par *Jean* et la forme casuelle de l'actant (2 × second actant, 3 × tiers actant). Même chose d'ailleurs pour l'autre complément, que nous négligerons ici faute de place. Si l'on ne tient pas compte des valences facultatives, une forte pression analogique s'exerce donc sur *prier qn* et *aider qn*. Cette pression se fonde sur le contenu du verbe, voire la fonction actantielle des compléments.

J'ai d'abord pensé qu'on pouvait faire remonter cette analogie à la fonction propositionnelle commune (INSTIG = être l'instigateur de):

[a INSTIG (b fait c)].

Je me rends à l'évidence que *aider* n'est pas vraiment un verbe factitif. Existe-t-il quand même une parenté sémantique entre les verbes cités? Il est vrai que le prime actant d'*aider* ne déclenche pas nécessairement l'activité du bénéficiaire de l'aide. Pourtant, comme pour les verbes factitifs (et les verbes qui expriment un ordre, une prière, etc.), l'apport de l'agent de l'aide semble essentiel pour l'accomplissement de l'activité du bénéficiaire.

Dans l'énoncé

Marie aide Jeanne à faire ses devoirs

il est sous-entendu que Jeanne n'aurait pas réussi à les faire (dans le temps, de la

<sup>29</sup> J'ai moi-même insisté sur le fait qu'il ne fallait pas chercher des règles d'attribution au niveau d'actants isolés, mais que de telles règles pouvaient exister entre des 'schémas de fonctions actantielles' et des 'séquences de compléments' (*Die Alternanz zwischen Dativ und Akkusativ...*, p. 182). On remarquera que les règles que nous allons formuler par la suite portent toutes sur les schémas actantiels complets.

<sup>30</sup> *Op. cit.*

manière, avec la perfection, etc., voulus) sans l'aide de Marie. On entrevoit donc une régularité du type

- R 2 Si *a* fournit un apport essentiel (instigation, expression de la volonté, contribution directe) à l'accomplissement d'une activité *c* par *b*, alors: *a* = prime actant, *b* = tiers actant, *c* = ...

J'admets pourtant que seule une analyse sémique complète des verbes en question permettra d'étayer (ou d'infirmer) cette régularité<sup>31</sup>.

On alléguera encore à l'appui de notre hypothèse «sémantique» la formule trivalente de loin la plus fréquente: [a CAUS (b  $\frac{HAB}{HAB} \rightarrow \frac{HAB}{HAB}$  c)]<sup>32</sup>, dont *dire qqch à qn*, *donner qqch à qn* et *prendre qqch à qn* sont les représentants les plus typiques. Plus que la fonction actantielle, c'est peut-être cette fois la classe sémantique du tiers actant qui est à l'origine d'une surgénéralisation. On rencontre en effet avec une telle fréquence des actants de la classe [animé] dans cette position qu'on pourra en déduire la règle:

- R 3 Si le schéma triactantiel comprend (à part le prime actant) un actant de la classe [animé], alors cet actant prendra la forme du tiers actant.

Là aussi, il s'agira bien entendu de discriminer correctement la portée de cette règle en la confrontant avec d'autres règles, syntaxiques ou sémantiques, qui vont dans le sens contraire.

Parmi ces régularités contraires, il y en a une qui est assez troublante pour que nous la citions: c'est la classe de verbes factitifs avec la construction 'nom + verbe + nom + à + infinitif' citée par Le Goffic – Combe Mc Bride. Elle comprend, à part *aider* – «légèrement à part dans cette classe» – les verbes *amener*, *appeler*, *conduire*, *décider*, *employer*, *forcer*, *obliger*, *occuper*, *pousser*, *préparer qn à faire qqch*<sup>33</sup>. La parenté sémantique est évidente, et la pression analogique exercée sur *aider* est d'autant plus forte qu'elle va dans le même sens que l'analogie formelle citée plus haut. Faut-il songer à une règle sémantique diamétralement opposée à R 2? Toute la classe est-elle due à une pression formelle des formes à deux actants (qui existent pour tous ces verbes, mais correspondent souvent à des sémèmes différents)? Une recherche plus poussée et en particulier une analyse sémique précise de tous les verbes en question serait nécessaire pour répondre à ces questions. Retenons simplement ici l'existence

<sup>31</sup> Je remercie mon ami et collègue zurichois Jakob Wüest de ses précieuses observations. A ses yeux, il serait même vain de vouloir chercher une justification sémantique de la vacillation *aider qn / à qn* parce que *aider* est pour lui un «solitaire» sémantique, inclassifiable (Cf. JAKOB WÜEST, *Wie weit ist die Wahl der Verbalkonstruktion semantisch bedingt? Romanische Forschungen* 92 [1980], 50–73, que je n'ai pu consulter qu'après la rédaction du présent papier). Je suis un peu moins pessimiste tout en admettant le côté «spéculatif» de mes remarques.

<sup>32</sup> Je mets entre crochets tous les sèmes, sémèmes, formules génériques, etc. ... pour bien les distinguer des signes de la langue à décrire. [CAUS] = [être la cause de], [HAB] = [avoir à disposition], [ $\overline{HAB}$ ] = [ne pas avoir à disposition], [→] = [passage d'un état à un autre].

<sup>33</sup> Cf. PIERRE LE GOFFIC – NICOLE COMBE MC BRIDE, *Les constructions fondamentales du français*, Paris 1975, p. 104s.

de ce groupe de verbes en tant que cause supplémentaire de l'élimination de *aider à qn* du français standard :

R 4 Si un verbe est quasi-synonyme ou voisin de (*amener, appeler, conduire...*) *qn à faire qqch* et se construit avec 'à + infinitif', alors l'agent secondaire (le «sujet logique» de l'infinitif) prendra la forme de second actant.

On remarquera que cette règle est exactement contraire à l'usage classique de *aider à qn à faire qqch* cité par Grevisse.

### Le témoignage de l'interlangue des apprenants germanophones

Nous avons déjà fait allusion au fait que l'expression *Le bandit lui aidait* dans la bouche d'apprenants germanophones n'était pas simplement imputable à une interférence de l'allemand. En effet, on rencontre parallèlement: *Le roi ne lui comprenait plus, le roi lui avait vu, on lui fit entrer, ils leur attendèrent*, etc., où il est exclu de voir une influence de l'allemand. Kielhöfer-Börner, auxquels j'emprunte ces exemples, les expliquent comme suit: «Ce qui est commun à tous ces exemples, c'est que *lui* ne porte que le trait sémantique '+ humain'; le trait casuel 'datif' est supprimé. Il est évident que la distribution des formes *lui/le* ainsi que *leur/les* selon les traits sémantiques '±humain' est plus intelligible aux apprenants que la distribution selon les traits morphologiques 'datif/accusatif'»<sup>34</sup>.

On rappellera d'abord que l'interlangue résulte d'un ensemble de généralisations et de discriminations à partir de matériaux – incomplets, il est vrai – de la langue à apprendre. Ira-t-on jusqu'à prétendre que le français possède une tendance latente à marquer positivement les compléments désignant des personnes comme cela est partiellement réalisé en espagnol moderne<sup>35</sup>? Non, certes. La fréquence du second actant indépendamment de la disjonction ± [animé], est beaucoup trop grande. Il n'empêche que la coïncidence entre tiers actant et [animé] est en effet très fréquente dans le schéma trivalent, ce qui a pu être à l'origine de ladite surgénéralisation des apprenants. Car ceux-ci se cramponnent selon Kielhöfer-Börner aux règles sémantiquement intelligibles et négligent les formes et fonctions à faible sémanticité pour «réduire la langue à son noyau sémantique»<sup>36</sup>. Il semblerait donc que les règles «formelles» R 1 et R 4(?) formulées ci-dessus (p. 92 et 95) soient plus abstraites, plus malaisées à apprendre que les règles «sémantiques» R 2 et R 3. Si l'on songe à la

<sup>34</sup> *Op. cit.*, p. 53: «Gemeinsam ist all diesen Beispielen, daß *lui* nur das semantische Merkmal '+ human' hat, das Kasusmerkmal 'Dativ' wird getilgt. Offensichtlich ist die Verteilung der Formen *lui/le* und auch *leur/les* nach den semantischen Merkmalen '±human' für den Lerner eine einsichtigere Verteilung als nach den morphosyntaktischen Merkmalen Dativ/Akkusativ.»

<sup>35</sup> Voir dernièrement GEORG BOSSONG, *L'objet direct prépositionnel dans les langues romanes. Contribution à une typologie des relations syntaxiques de base*, exposé lors du XVIème Congrès international de linguistique et philologie romanes à Palma de Mallorca (avril 1980), à paraître dans les Actes.

<sup>36</sup> *Op. cit.*, p. 129.

prétention de la recherche sur l'interlangue de découvrir des parallélismes entre l'apprentissage des langues maternelles et secondaires<sup>37</sup>, on entreverra pour l'étude du français populaire des perspectives auxquelles nous pouvons tout juste faire allusion ici. Disons simplement que le système des corrélations formes casuelles – schémas actantiels en français standard résulte d'un équilibre extrêmement labile et souvent arbitraire entre toute une série de tendances formelles et sémantiques. Dès que la pression de l'école ou même simplement l'attention sont relâchées, d'autres choix, aussi «valables» du point de vue systématique que ceux du français standard, deviennent possibles.

### Conclusion

On voit maintenant l'apport possible de ces considérations générales à l'explication de la conservation de *aider à qn* en Suisse romande. A mes yeux, cet archaïsme syntaxique ne s'explique que par le concours de quatre facteurs très différents:

1. *aider qn* en français standard résulte de la discrimination des règles «sémantiques» R 2 et R 3 au profit de la règle «formelle» R 1 et de l'analogie R 4.
2. Cette tendance, mal intelligible, aura besoin de l'école pour s'imposer. La séparation politique et le fédéralisme scolaire sont alors un facteur conservateur important.
3. La surgénéralisation des règles «sémantiques» R 2 et R 3 menant à *aider à qn* est favorisée par le substrat francoprovençal, qui fonctionne selon des règles très voisines de celles du français, mais présente précisément à ce point-là une solution différente, plus intelligible.
4. Le fait que les migrants d'origine allemande ont pu préférer eux aussi, parmi les deux formes qu'ils entendaient dans leur entourage, celle qui correspondait le mieux à leur interlangue, aura contribué à son tour à retarder le rejet complet de *aider à qn*. *Endlich etwas mehr begriffen?*

Si le francoprovençalisme ou même le germanisme avaient été seuls en jeu, *aider à qn* aurait sans doute été plus tôt la victime de cette «chasse aux régionalismes qu'elle [sc. l'école] prend pour une déformation du français, de préférence (...) due à la contamination par l'allemand»<sup>38</sup>. Ce n'est que parce que la forme répond à une des régularités sous-jacentes du français standard même, parce qu'elle se trouve pour ainsi dire au croisement de plusieurs tendances analogiques, qu'elle a pu survivre aussi longtemps dans la langue parlée en Suisse romande.

<sup>37</sup> Cf. p.ex. PIT CORDER. *The Study of Interlanguages*, in: G. NICKEL (ed), *Proceedings of the 4th International Congress of Applied Linguistics*, vol. 2, Stuttgart 1976, p. 9-34, et BERNARD PY, *Quelques réflexions sur la notion d'interlangue*, *Travaux neuchâtelois de linguistique 1* (déc. 1980), 31-54.

<sup>38</sup> KNECHT, *op. cit.*, p. 251.

Il est évident que nos observations ne répondent de loin pas à toutes les questions. Elles reposent sur des matériaux bien trop réduits pour que nous osions espérer avoir décelé toutes les analogies en jeu. De nombreuses recherches supplémentaires sont encore nécessaires. Pourtant, la direction de cette recherche semble toute tracée. Que les tentatives d'expliquer le choix des formes casuelles par des règles sémantiques à très grande portée échouent, n'implique pas une absence de régularités mais plutôt un enchevêtrement de régularités nombreuses et en partie contradictoires. C'est leur jeu qu'il s'agit d'observer de plus près. Les verbes qui «flottent» entre plusieurs constructions représentant dans ce cadre un sujet d'étude privilégié.

Neuchâtel

*Georges Lüdi*